

L'ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE DU DIPLOME PROFESSIONNEL D'AIDE SOIGNANT

◆ Atelier collectif N°1

(3 h en groupe de 7 à 12 personnes)

- Rappel des principes et de la méthode V.A.E..
- Inventaire, confrontation des diverses expériences.
- Présentation du livret de validation.
- Explicitation des questions du livret de validation.

Entretien individuel d'accompagnement N°1

(2 h en individuel)

- Description des (ou de l') expérience(s)
- Confrontation avec les exigences du DPAS.
- Structuration des éléments significatifs de l'expérience.
- Présentation du livret de validation.
- Valorisation et hiérarchisation des activités caractéristiques (8 situations pertinentes).
- Explicitation et description d'une première activité.
- Mise en relation des activités et des unités de compétences.
- Commande d'écriture à réaliser pour l'entretien individuel n°2.
- Remise d'une fiche de préconisations.

Réalisation de tous les entretiens n°1 (ci-dessus) avant passage à la phase suivante

◆ Atelier collectif N°2

(3 h en groupe de 7 à 12 personnes)

- Etude et analyse d'une simulation d'entretien avec le jury.
- Mise en évidence de la nécessité d'explicitation ses activités.
- Inventaire des compétences mises en œuvre au travers des activités décrites dans la simulation.

Entretien individuel d'accompagnement N°2

(2 h en individuel)

- Analyse et ajustements de la 1ère partie de la production écrite.
- Inventaires des autres activités et mise en relation avec les unités de compétences.
- Commande d'écriture.

Réalisation de tous les entretiens n°2 (ci-dessus) avant passage à la phase suivante

◆ Atelier collectif N°3

(3 h en groupe de 7 à 12 personnes)

- Inventaire des difficultés inhérentes au passage à l'écrit.
- Recherche et propositions de techniques de facilitation.
- Travail sur livret de validation (description d'activités).

Entretien individuel d'accompagnement N°3

(1 h en individuel)

- Analyse des activités décrites et vérification des liens avec les unités de compétences.
- Dresser l'inventaire des preuves et/ou annexes possibles (facultatif).

Réalisation de tous les entretiens n°3 (ci-dessus) avant passage à la phase suivante

◆ Atelier collectif N°4

(3 h en groupe de 7 à 12 personnes)

- Simulations d'entretiens avec le jury (1ère partie).
- Travail sur l'explicitation des activités.
- Déduction et explicitation des compétences personnelles mises en œuvre au travers des activités décrites.

Entretien individuel d'accompagnement N°4

(1 h en individuel)

- Finalisation du dossier de validation
- Rappel des étapes à venir.
- Conseils méthodologiques.

◆ Atelier collectif N°5

(3 h en groupe de 7 à 12 personnes)

- Poursuite et fin de l'écriture du dossier

◆ Atelier collectif N°6

(3 h en groupe de 7 à 12 personnes)

- Simulations d'entretiens avec le jury (2ème partie).
- Travail sur l'explicitation des activités.
- Explicitation des compétences personnelles mises en œuvre au travers des activités décrites